

Urbanisme : Instruction de CU (a et b) et DP (sans création de surface supplémentaire)

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Agents en charge de l'urbanisme

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

Date : Date à déterminer

Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 1 journée
(7 heures)

Tarif : 176 € par participant
Déjeuner(s) compris

Objectifs

- ◆ Maîtriser les procédures d'instruction des Certificats d'Urbanisme (a et b) et de Déclarations Préalables (sans création de surface).

Prérequis

- ◆ Connaître les notions fondamentales en matière d'urbanisme

Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en salle de formation équipée
- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ◆ 15 participants

Profil de l'intervenant

- ◆ Expert métier

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation(s) des connaissances et/ou mise(s) en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Rappel du cadre juridique.

Rappel des champs d'application des Certificats d'Urbanisme et des Déclarations Préalables.

Les différentes étapes de l'instruction :

Pour les CU (a et b) et les DP (sans création de surface supplémentaire)

- Le dépôt de la demande,
- L'instruction du dossier,
- La décision,
- Le contrôle des travaux,
- Le retrait et l'annulation de la demande,
- Le contentieux,
- Le sursis à statuer,
- Bibliographie, références.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.

N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

Service Formation

02 96 58 59 73 / formation@cdg22.fr